



SEINE & MARNE
ATTRACTIVITÉ

Présentation des LABELS TOURISTIQUES Portés par SMA

Réunion 12 Octobre Melun Val de Seine





SEINE & MARNE
ATTRACTIVITÉ

SOMMAIRE



CHAMBRE D'HÔTES RÉFÉRENCE®



CLASSEMENT MEUBLÉ DE TOURISME



GÎTES DE FRANCE SEINE-ET-MARNE



MARQUE ACCUEIL VÉLO



MARQUE TOURISME ET HANDICAP



2009

Création par la FROTSI Bretagne du référentiel « Chambres d'hôtes Bretagne »



2011

Reprise au niveau national par Offices de Tourisme de France, sous le nom Référentiel « Chambres d'hôtes Offices de Tourisme de France ».



2014

Refonte du dispositif sous le nom et l'identité graphique « Chambre d'hôtes référence® ».



Définition Chambre d'Hôtes :

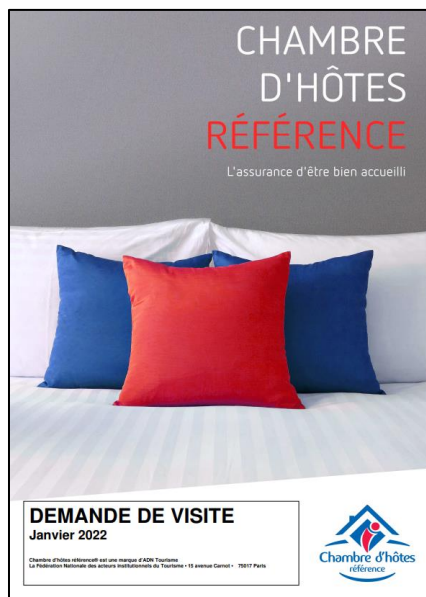
« Chambres meublées situées chez l'habitant en vue d'accueillir des touristes, pour une ou plusieurs nuitées, avec le petit déjeuner »

Limitée à :

- 5 chambres maximum,
- capacité d'accueil totale de 15 personnes maximum,
- l'accueil doit être assuré par l'habitant,
- chaque chambre d'hôtes donne accès à une salle d'eau et à un WC privatif.

La déclaration en mairie de chaque chambre d'hôtes est obligatoire (Article L324-4 du code du tourisme).

Présentation Qualification « Chambre d'Hôtes Référence® » »



QUALIFICATION

Pour 5 ans

- Chambre d'Hôtes Référence® n'est pas un label,
- Pas de site internet dédié,
- Pas de communication nationale.

Dispositif porté par ADN Tourisme :
Convention



COMMISSION D'ATTRIBUTION :

Une seule commission d'attribution par
Département

COMMUNICATION :

La communication qui sera faite autour de Chambre d'hôtes référence® émanera :

- des chambres d'hôtes qualifiées,
- et des organismes en charge de la promotion du tourisme qui le souhaitent.

2 types de Chambre d'Hôtes concernés :

Chambre double ou familiale :

- une pièce unique (hors salle d'eau et WC),
- permettant d'accueillir jusqu'à 5 personnes.

Suite :

- 2 ou 3 chambres louées à la même famille ou au même groupe et partageant les sanitaires,
- pour un maximum de 5 personnes par chambre,
- les chambres sont communicantes entre elles, par la SDB, ou 1 espace privatif (ex : palier, couloir).

LE RÉFÉRENTIEL :

Des critères relatifs à :

- la situation de l'établissement,
- aux espaces communs,
- aux services et prestations fournis,
- aux chambres doubles ou familiales,
- aux suites.

Présentation CLASSEMENT « Meublé de Tourisme »



Signature
Convention



Définition :

« Les meublés de tourisme sont des **villas, appartements** ou **studios meublés**, à l'usage exclusif du locataire, offerts à la location à une clientèle de passage qui n'y élit pas domicile et qui y effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au mois (article L. 324-1-1 du code du tourisme) ».

Démarche
VOLONTAIRE
valable **5 ans**

Le classement
de
1 à 5 étoiles.



Coût :
200 euros
Pour 5 ans

La visite d'inspection est
effectuée par un organisme
de contrôle agréé :

Abattement fiscal majoré :
71% sur revenus locatifs
au lieu de **50%**



Réservés à l'usage exclusif du locataire, ne comportant pas :

- ni accueil
- ou hall de réception
- ni services et équipements communs.

Plaquette Meublé de Tourisme

www.seineetmarnevivreengrand.fr

AVANTAGE FISCAL

Les propriétaires de locations de vacances classées en « meublés de tourisme », imposés dans la catégorie des BIC (Bénéfices Industriels et Commerciaux) bénéficient d'un abattement fiscal de 71 % contre 50 % pour une location non classée.

	Meublé non classé 50 % d'abattement	Meublé classé 71 % d'abattement
REVENUS IMPOSABLES APRES ABATTEMENT	5 000 €	2 900 €
IMPOT SUR LE REVENU (TAUX A 5,5%)	275 €	160 €

Bon à savoir

Le coût de la visite est vite rentabilisé grâce à l'abattement fiscal majoré.

TROIS BONNES RAISONS DE FAIRE CLASSER MA LOCATION

- Je rassure mes clients et je gagne en visibilité**
Je me différencie des autres locations en apportant à mes clients une garantie officielle de qualité.
- Je bénéficie d'une promotion accrue**
Je suis mieux valorisé par les structures de promotion touristique ainsi que par leurs partenaires publics ou privés.
- Je paie moins d'impôts**
Je bénéficie d'un abattement fiscal majoré.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE CLASSMENT MEUBLÉ



SEINE-MARNE
ATTRACTIVITÉ

Quartier Henri 4
Place d'Armes
77300 Fontainebleau

Berta LECHARTIER
06 08 87 91 30
berta.lechartier@attractivite77.fr

Marjolaine ALIX
06 38 98 40 09
marjolaine.alix@attractivite77.fr

GARANTIR LA QUALITÉ, GAGNER EN VISIBILITÉ, PROFITER DE MULTIPLES AVANTAGES



LE CLASSEMENT DES MEUBLÉS DE TOURISME EN SEINE-ET-MARNE



LE CLASSEMENT : UNE GARANTIE OFFICIELLE DE QUALITÉ

Comme pour les hôtels ou les campings, le classement en étoiles des meublés de tourisme est une garantie officielle de qualité de service et de confort :

- Une qualification nationale portée par Atout France,
- Un référentiel adapté aux exigences des clientèles intégrant des critères de confort, d'équipement et de services,
- Une gamme de classement de 1* à 5* donnant une indication fiable sur le niveau de confort et de services,
- Les étoiles, un repère commercial reconnu à l'international

Qu'est-ce qu'un meublé de tourisme ?

Article D 3241 - Code du Tourisme
Les meublés de tourisme sont des villas, appartements, ou studios meublés, à l'usage exclusif du locataire, offerts en location à une clientèle de passage qui y effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au mois, et qui n'y aient pas domicile.

Classé ou pas, le meuble doit faire l'objet d'une déclaration en mairie.

5 ETAPES POUR DÉCROCHER LES ÉTOILES

- Je commande une visite auprès de Seine-et-Marne Attractivité (organisme agréé Meublé de Tourisme). J'adresse le bon de commande accompagné d'un chèque de 200€, (Tarif forfaitaire d'un classement meublé).
- Un professionnel réalisera la visite de ma location, en ma présence ou celle de mon mandataire.
- Je reçois sous 30 jours maximum le rapport de visite avec la proposition de décision de classement.
- Je dispose d'un délai de 15 jours pour contester la décision. Au-delà de ce délai, le classement est automatiquement acquis.
- Mon classement officiel est prononcé pour une durée de 5 ans.



GITES DE FRANCE SEINE-ET-MARNE



GÎTES DE FRANCE





Les différents produits



La Chambre d'hôtes

Le Gîte

Le Gîte de groupe

Le Camping





Le classement

à l'ouverture et renouvellement tous les 5 ans

Nombre d'épis



Hébergements simples.



Hébergements de bon confort.



Hébergements de grand confort.



Hébergements de très grand confort.



Hébergements de confort exceptionnel.





« La Marque Accueil Vélo est une marque nationale déployée le long des itinéraires cyclables balisés et sécurisés en France ».

2008 :

Création marque **Accueil Vélo** par le Comité Régional du Tourisme Centre-Val de Loire



2018

SMA est chargée de déployer et attribuer la Marque en Seine-et-Marne

2011 :

création de l'Association **France Vélo Tourisme**, chargée d'organiser la diffusion de la marque Accueil Vélo en France (Promouvoir le tourisme à vélo en France)



Démarche volontaire **valable 3 ans**

Coût : **200 euros**
Pour 3 ans

Un label au service des Cyclotouristes :

L'adhésion à la Marque garantit **un accueil approprié** et des **services dédiés** :

- Infos et conseils touristiques
- Abris vélos sécurisés,
- Kits de réparation vélo.,
- Lavage et séchage du linge ou du vélo

Etc ...



110 km dans le 77
30 km nord
80 km sud



La Marque s'adresse à 6 catégories de Professionnels :



Critères d'éligibilité pour l'ensemble des catégories de professionnels :

1. situés à moins de **5 km d'un itinéraire cyclable balisé et sécurisé inscrit sur France Vélo Tourisme.**
2. Le professionnel doit respecter **les critères obligatoires du référentiel** propre à sa catégorie.
3. Coût de la mise en œuvre de **200 euros** pour **3 ans.**



14

Etablissements
labélisés
sur le territoire de
Melun Val de Seine

- 8 Hébergements
- 2 Réparateurs / loueurs de vélos
- 1 Office de tourisme
- 3 Sites touristiques

Territoire Melun Val de Seine

Communes territoire Melun Val de Seine Le long de la Scandibérique
BOISSETTES
BOISSISE-LA-BERTRAND
BOISSISE-LE-ROI
DAMMARIE-LES-LYS
LA ROCHETTE
LE MEE-SUR-SEINE
LIVRY-SUR-SEINE
MAINCY
MELUN
PRINGY
RUBELLES
SEINE PORT
SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY
VAUX-LE-PENIL
VILLERS-EN-BRIERES
VOISENONS

Établissement	Catégorie	Commune
OT DE MELUN VAL DE SEINE	Office de Tourisme	MELUN
LE DOMAINE DE L'ORANGERAIE	Chambre d'Hôtes	BOISSISE-LA-BERTRAND
LA BELLE ETOILE	Camping	LA ROCHETTE-MELUN
CENTRE DE SEJOUR LE ROCHETON	Auberge	LA ROCHETTE-MELUN
LA VILLA EUGENIE	Gîte	MELUN
APAKABAR HOMESTAY	Gîte	LA ROCHETTE
HÔTEL IBIS STYLES	Hôtel	RUBELLES
CAMPANILE	Hôtel	DAMMARIE-LES-LYS
CHATEAU DU MEE	Hôtel-Résidence	LE MEE SUR SEINE
MUSEE DE LA GENDARMERIE NATIONALE	Musée	MELUN
SAINTE ASSISE AVENTURE	Parc de loisirs	SEINE-PORT
AU PETIT GUIDON	Loueur de vélos	DAMMARIE-LES-LYS
REPAR' CYCLES	Réparateur de vélos	PRINGY
CHÂTEAU DE VAUX LE VICOMTE	Site Touristique	MAINCY

Présentation MARQUE « Tourisme & Handicap »



Démarche
VOLONTAIRE
valable **5 ans**
(minimum 2 handicaps)

Les 4 déficiences



Handicap
Auditif



Handicap
Mental



Handicap
Moteur



Handicap
Visuel

Validation des critères

100 % critères obligatoires

A minima **75 %** des critères de confort d'usage

Création en 2001
de la **MARQUE** par
Association T&H



SMA assure :

- l'instruction des dossiers
- l'organisation des visites
- transmission à **Commission régionale**
- communication autour de la marque



La décision de classement est
faite par la
COMMISSION REGIONALE

Les sites sont évalués par un
binôme d'évaluateurs :

un représentant du secteur
du tourisme
(SMA)

Un représentant issu d'associations
œuvrant pour les personnes en
situation de handicap



La marque d'Etat Tourisme et Handicap, pour qui ?

Tous les types d'hébergements :

- hôtels,
- villages de vacances,
- maisons familiales,
- chambres d'hôtes,
- auberges de jeunesse,
- résidences de tourisme,
- locations de meublés
- gîtes,
- campings,
- etc...

Les établissements de restauration de toute nature :

- restaurants,
- bars,
- brasseries,
- Fermes
- auberges,
- crêperies
- etc...

Tous les sites touristiques :

- offices de tourisme
- monuments,
- musées,
- Salles d'exposition,
- châteaux,
- sites remarquables,
- jardins
- etc ...

L'ensemble des sites de loisirs :

- parcs à thèmes,
- salles de spectacles,
- équipements récréatifs,
- piscines et équipements balnéaires,
- bases de loisirs
- etc...

Tous les établissements détenteurs de la Marque d'Etat Tourisme et Handicap sont répertoriés sur le site de la **DGE (Direction Générale des Entreprises)** et sur le site de [l'Association Tourisme & Handicaps](#).



Merci pour votre attention

Pôle Labels et Qualité de l'Offre Touristique

Berta LECHARTIER

Directrice du Pôle Labels Qualité de l'Offre Touristique

Berta.lechartier@attractivite77.fr

Tél : 06 08 87 91 30

Marie-Lou MARTIN

Chargée de mission développement des Labels

Pôle Labels et Qualité de l'Offre Touristique

Marie-lou.martin@attractivite77.fr

Tél : 06 37 92 66 62



Marjolaine ALIX

Chargée de mission développement des Labels

Pôle Labels et Qualité de l'Offre Touristique

Marjolaine.alix@attractivite77.fr

Tél : 06 38 98 40 09



Sandrine NEE

Responsable Gîte de France Seine-et-Marne

sandrine.nee@attractivite77.fr

Tél : 01 60 39 60 52



GÎTES DE FRANCE
Seine-et-Marne